

**GUIDE DE COMPETITION**  
**CHALLENGE AURA TERRITOIRE 1**

**Dimanche 14 OCTOBRE 2018**

**ISSOIRE**



**Piste Libre**

**Samedi 13 OCTOBRE**

**16h à 20h**

**OUVERTE A TOUS**

# Dimanche 14 OCTOBRE 2018

**COURSE ouverte à  
tous les comités**

# CHALLENGE AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

Le club de l'US ISSOIRE BMX a l'honneur de vous accueillir pour la 1 ère manche du CHALLENGE AURA Territoire 1 (Allier, Puy-de-Dôme, Cantal, Loire) le samedi 13 octobre et dimanche 14 octobre 2018

Retrouvez les informations sur le site : [www.issuirebmx.fr](http://www.issuirebmx.fr)

Evenement Facebook <https://www.facebook.com/events/293228181274784/>  
<https://www.facebook.com/issuire.bmx>

## REGLEMENT :

Règlement FFC Challenge Auvergne-Rhône-Alpes de BMX - saison 2018/2019  
[www.auvergnerrhonealpescyclisme.com/bmx/communreglementation-bmx](http://www.auvergnerrhonealpescyclisme.com/bmx/communreglementation-bmx)

Le Règlement FFC servira de support à l'organisation des épreuves.

Tous les pilotes ayant répondu aux qualifications mises en place par les commissions départementales peuvent participer (Nationaux et Elites compris ...)

Tous les vélos devront être équipés de plaques frontale et latérale conforme au règlement en vigueur.

Sur la plaque latérale la lettre accompagnant le numéro est fortement conseillée.

Il n'y aura pas de points sur les manches qualificatives.

## EMARGEMENT :

Pas d'émargement, ni de contrôle de licence.

L'émargement sera remplacé par une diffusion sur le site internet de la liste des pilotes et par un affichage par catégorie des pilotes.

A chacun de s'assurer dans les temps, qu'il soit bien inscrit sans oublier de contrôler son numéro de pilote et que sa catégorie corresponde.

## PISTE LIBRE :

Samedi 13 octobre de 16 h à 20 h ouverte à tous

**Sous réserve des conditions météo**

## ESSAIS :

**Les Essais avec grille s'effectueront par blocs et avec pastilles sauf cruisers.**

BLOC 1

- Cruisers

BLOC 2

- 8 ans et moins

BLOC 3

- Minimes et plus

BLOC 4

- Pupilles et Benjamins



## HORAIRES :

*Horaires susceptibles de modifications en fonction du nombre de participants*

Les essais se feront par bloc.

9:00 accueil des pilotes et distribution des pastilles

9:30 début des essais

Bloc 1: cruiser

Bloc 2: 8 ans et - / Poussins

Bloc 3: minimes et plus

Bloc 4: pupilles et benjamins.

Manche 1 (Manches dans l'ordre des blocs d'essais)

Manche 2

Pause repas

Manche 3

Phases finales

Remise des prix

## ENGAGEMENTS :

Pour une épreuve 20 pouces OU Cruiser :

**6 €** par pilote jusqu'à la catégorie Benjamin (Incluse)

**10 €** par pilote pour les catégories Minime et Plus

Pour une épreuve 20 pouces ET Cruiser :

**12 €** par pilote

## INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via le logiciel CICLE WEB accessible sur le site internet de la FFC « Engagements Clubs ».

Les listes d'engagements sont à faire parvenir à

[issoire.bmx@orange.fr](mailto:issoire.bmx@orange.fr); [manu.rivoire@orange.fr](mailto:manu.rivoire@orange.fr); et [gerardbreuil@wanadoo.fr](mailto:gerardbreuil@wanadoo.fr)

Le Règlement se fera sur place auprès du secrétariat par les responsables de chaque club.

Trois courses par Territoire (soit 9 en Tout) seront mises en ligne :

1- Challenge Auvergne-Rhône-Alpes BMX 20 pouces

2- Challenge Auvergne-Rhône-Alpes BMX 24 pouces

3- Challenge Auvergne-Rhône-Alpes BMX 20 + 24 pouces

**La clôture des inscriptions se fera le 2 octobre 2018 à 22h00.**

Passé ce délai, une pénalité sera appliquée pour tout engagement tardif.

Le responsable de chaque club devra veiller à bien valider ses inscriptions avant la date limite.

Tout absence de pilote devra obligatoirement être signalée au responsable du secrétariat.

A partir de 10 pilotes engagés, chaque club devra fournir un arbitre par jour de course.

## CATEGORIES :

**Les catégories 2019 seront applicables.**

Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie supérieure tout en gardant un classement séparé.

Pour les Filles dans les catégories Benjamins et moins, si elles sont moins de 4 pilotes dans les catégories, elles seront regroupées avec les garçons de la même catégorie, tout en gardant un classement séparé.

Aucun sur-classement ne sera accepté.

<b>20 pouces garçons</b>	<b>20 pouces filles</b>	<b>Cruisers garçons et filles</b>
8 ans et moins	8 ans et moins filles	Cruisers Dames
Pupilles	Pupilles filles	Cruisers espoirs Minimes-Cadets
Benjamins	Benjamins	Cruisers experts 17-29 ans
Minimes	Minimes - Cadettes	Cruisers seniors 30-39 ans
Cadets	17 ans et plus	Cruisers vétérans 40 ans et plus
Juniors		
19 – 29 ans		
Master : 30 ans et plus		

**CLASSEMENT ET  
RECOMPENSES :**

Tous les pilotes licenciés du comité Auvergne-Rhône-Alpes ayant participé seront classés. Les résultats seront sur le site du comité : [www.auvergnerrhonealpescyclisme.com](http://www.auvergnerrhonealpescyclisme.com)  
Le club organisera la remise des récompenses. Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés selon le nombre d'engagés.

**REGLEMENT**

**TECHNIQUE :**

Les pilotes ayant des licences en cours ne pourront pas participer aux épreuves.  
Le pilote doit rester en possession de sa licence. Il devra vérifier lui-même sa catégorie, son numéro de pilote et autres renseignements. Il devra également avoir la pastille de la couleur correspondant à sa catégorie sur sa plaque frontale.  
Les titulaires d'une carte à la journée, d'une licence accueil, d'une licence Pass'Loisir ne sont pas autorisés à participer.  
Les responsables de club ou entraîneurs devront informer les pilotes de la réglementation FFC pour l'équipement des vélos et les tenues vestimentaires.  
Les pilotes qui se blesseraient lors des essais doivent faire établir par le médecin de l'épreuve un certificat médical et le transmettre au secrétariat de la course avant la fin de la 3ème manche pour apparaître dans le classement.  
Petit rappel, les numéros dans le dos des maillots ne sont plus tolérés pour les courses Auvergne-Rhône-Alpes.  
Aucun changement ne sera effectué après l'affichage des races.

**RAPPEL IMPORTANT:**

**Pour les pilotes NON Nationaux, la participation à DEUX manches (sur TROIS) du Challenge AURA BMX est obligatoire pour permettre la qualification et participation au Trophée- Championnat Régional et Challenge FRANCE de l'année.**  
La participation au Challenge AURA BMX n'est pas obligatoire pour les pilotes nationaux, mais leur présence est tout de même souhaitable.

**RESTAURATION**

**/BUVETTE :**

Tout au long de la journée, vous trouverez sur place une restauration complète.

**LIEU :**

Piste de BMX, située au Complexe Jacques-Lavédrine à Issoire  
Sortie 12 sur A75.  
Parking gratuit autour du site  
Suivre le fêchage Bmx

Prendre sortie en direction de :  
ISSOIRE-LES PRÉS  
ORBEIL

COMPLEXE SPORTIF DU MAS

A75  
E11

A75

P  
GRATUIT

Accès piétons



Accès piétons

P  
GRATUIT

